

Les Américains ont réussi à transformer en engrais toutes les ordures ménagères

Autor(en): **Crober, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **37 (1965)**

Heft 11

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-125902>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les Américains ont réussi à transformer en engrais toutes les ordures ménagères

71

Le problème de l'élimination des ordures ménagères et des déchets organiques de toutes sortes, y compris de l'industrie, ne cesse de préoccuper, dans tous les pays, plus de 90% des municipalités, car les solutions proposées ne sont que très rarement à la mesure des budgets communaux, et plus rares encore sont celles qui ne donnent pas lieu à des dégagements malodorants, entraînant en outre, aux alentours, la retombée de particules de suie, de ces «bruchons» dont J.-P. Mac nous disait récemment qu'ils n'étaient guère appréciés des ménagères vaudoises...

Incinérer les ordures ménagères, comme on le fait à Lausanne, par exemple, n'est pas, d'ailleurs, une petite affaire. Cela conduit à de fortes dépenses d'installation et d'exploitation. Cette façon de disposer des ordures et détritiques ne peut vraiment s'admettre que pour les villes qui, les considérant comme un combustible: d'une part, en tirent une production de vapeur – donc de force motrice utilisable, soit à des fins mécaniques, soit à la production d'énergie électrique; d'autre part, en transforment les cendres en matières fertilisantes, voire simplement en amendements.

Du fait du développement incessant et considérable du tourisme – qui fait aujourd'hui déjà, demain davantage, de chaque village un lieu de vacances, mais aggrave en même temps le problème de l'élimination des ordures – on ne devrait plus brûler ces dernières, même dans des fours, moins encore, «a fortiori», à ciel ouvert et, la plupart du temps, non loin de l'agglomération. Pourtant, non seulement on le fait, mais on se contente souvent de les déverser sur des terrains dits de décharge publique, dans des combes, des fossés, voire, hélas! subrepticement dans le torrent ou la rivière...

Or, voici que des efforts combinés de trois firmes américaines spécialisées: la première dans l'élaboration d'engrais composés; la seconde dans la récupération et la troisième dans la construction de toutes sortes de matériels industriels, est né un traitement qui semble bien résoudre l'épineux problème de la disposition hygiénique et relativement peu onéreuse des ordures ménagères et déchets organiques, au moins pour les villes d'une certaine importance et les syndicats intercommunaux, les petites communes ne pouvant envisager la moindre installation, puisqu'elles n'ont même pas, souvent, le moyen de ramasser leurs ordures quotidiennement et dans de bonnes conditions d'hygiène.

Le traitement en question ne dégage ni odeurs, ni fumées; s'effectuant en circuit fermé, les installations qu'il nécessite peuvent se trouver en pleine agglomération, d'autant que rien ne s'oppose à ce qu'elles prennent un aspect avenant.

Principe du nouveau système

Comme à l'habitude, les ordures et détritiques sont d'abord triés pour y récupérer tout ce qui peut présenter une valeur marchande: débris de verre, de chiffons, de matières plastiques, de caoutchouc; papiers et cartons, objets métalliques ou comportant du métal. Le solde est pesé, puis repoussé dans une fosse dont le fond est constitué par un transporteur à courroie. Les branches et branchettes, les feuillus et autres débris végétaux sont, eux, d'abord déchirés, défibrés avant d'être jetés dans la fosse. Tout cela est amené ensuite par le transporteur à courroie à traverser un séparateur magnétique qui retient au passage les déchets de matériaux ferreux, puis une machine qui hache en petits morceaux. Ceux-ci pénètrent alors dans un broyeur à fléaux où l'on introduit aussi de l'eau, ou des eaux-vannes, voire des boues de bassins de décantation, afin de porter aux environs de 55% le taux d'humidité de la pâte résultant du broyage. Cette pâte est reprise par un élévateur qui la conduit à des «digesteurs» où elle demeure plusieurs jours à fermenter, rien que sous l'action de ses propres moisissures, levures et bactéries, tant aérobies (qui exigent de l'air) que thermophiles (qui ont besoin de chaleur). Cette température relativement élevée (environ 70° C) a pour autre avantage de détruire les germes pathogènes ainsi que les graines de mauvaises herbes. Le processus ne dégage que du gaz acide carbonique et de la vapeur d'eau, tous deux inodores. Donc, pas de mauvaises odeurs, pas de fumée, pas de suie.

La matière sortant des digesteurs est à nouveau broyée, puis elle est criblée, pour en éliminer: d'une part, les matériaux que les broyages successifs n'ont pas réussi à briser; d'autre part, les matières qui ne se sont pas suffisamment décomposées; celles-ci retournent au poste de réception pour entreprendre un nouveau cycle d'opérations.

Le produit final, pesé et ensaché mécaniquement, comprend environ 1% d'azote, 1% de phosphore et 1% de potasse, plus des traces notables d'à peu près tous les autres minéraux. Cette composition en fait un fertilisant qui vaut sensiblement la litière de tourbe, l'engrais vert et le fumier d'étable.

André Crober.